



Election d'un membre du Conseil de banque



Le Conseil de banque propose à l'Assemblée générale d'élire Madame Vania Alleva, domiciliée à Berne, vice-présidente de l'Union syndicale suisse (USS) et présidente du syndicat Unia, comme membre du Conseil de banque pour le reste de la période administrative 2016-2020.

Madame Alleva est appelée à succéder à Monsieur Daniel Lampart, qui quittera le Conseil de banque à la date de l'Assemblée générale.

Née en 1969 à Zurich, Vania Alleva préside le syndicat Unia depuis 2015. Après avoir effectué sa scolarité primaire et gymnasiale à Zurich, elle a étudié l'histoire de l'art à Rome. A son retour en Suisse, elle a travaillé comme journaliste et enseignante. Elle a de plus accompli une formation post-grade en communication interculturelle.

De 1997 à 2008, Madame Alleva a occupé différentes fonctions au Syndicat industrie et bâtiment. Depuis 2008, elle dirige le secteur Tertiaire d'Unia. En 2012, le Congrès du syndicat Unia l'a élue co-présidente. Depuis le 20 juin 2015, elle assume pleinement la présidence d'Unia.

Outre son activité principale, Vania Alleva exerce d'autres fonctions dirigeantes dans le domaine syndical. Elle est depuis 2001 membre du Comité de l'USS, dont elle a présidé la Commission des migrations de 2001 à 2008. Depuis 2009, elle assume la vice-présidence de l'USS.

Vania Alleva a la double nationalité, suisse et italienne. Elle est mariée et domiciliée à Berne.

